CLÉMENT BUR, THIBAUD LANFRANCHI,
GHISLAINE STOUDER et **ALEXANDRE VINCENT** (éd.)

FAIRE CARRIÈRE

ASCENSION POLITIQUE ET MOBILITÉ SOCIALE DANS LE MONDE ROMAIN À L'ÉPOQUE RÉPUBLICAINE

EDITORIAL UNIVERSIDAD DE SEVILLA
PRENSAS DE LA UNIVERSIDAD DE ZARAGOZA

FAIRE CARRIÈRE :
ASCENSION POLITIQUE ET MOBILITÉ SOCIALE DANS LE MONDE ROMAIN À L'ÉPOQUE RÉPUBLICAINE

FAIRE CARRIÈRE :
ASCENSION POLITIQUE ET MOBILITÉ SOCIALE DANS LE MONDE ROMAIN À L'ÉPOQUE RÉPUBLICAINE

Clément Bur,
Thibaud Lanfranchi,
Ghislaine Stouder,
Alexandre Vincent
(éd.)

EDITORIAL UNIVERSIDAD DE SEVILLA
PRENSAS DE LA UNIVERSIDAD DE ZARAGOZA

Dirección de la Colección:

Francisco Pina Polo (Univ. Zaragoza)
Cristina Rosillo López (Univ. Pablo de Olavide, Sevilla)
Antonio Caballos Rufino (Univ. Sevilla)

Consejo Editorial:

Antonio Caballos Rufino (Sevilla), Antonio Duplá Ansuátegui (Vitoria), Enrique García Riaza (Palma de Mallorca), Pedro López Barja de Quiroga (Santiago de Compostela), Ana Mayorgas Rodríguez (Madrid), Antoni Ñaco del Hoyo (Girona), Francisco Pina Polo (Zaragoza), Cristina Rosillo López (Sevilla), Elena Torrregaray Pagola (Vitoria), Fernando Wulff Alonso (Málaga)

Comité Científico:

Alfonso Álvarez-Ossorio (Sevilla), Denis Álvarez Pérez-Sostoa (Vitoria), Valentina Arena (Londres), Catalina Balmaceda (Santiago de Chile), Nathalie Barrandon (Reims), Hans Beck (Munster), Henriette van der Blom (Birmingham), Wolfgang Blösel (Duisburgo), Clément Bur (Albi), François Cadiou (Burdeos), Cyril Courrier (Aix-en-Provence/Marsella), Alejandro Díaz Fernández (Málaga), Harriet Flower (Princeton), Estela García Fernández (Madrid), Marta García Morcillo (Newcastle), Karl-Joachim Hölkeskamp (Colonia), Michel Humm (Estrasburgo), Frédéric Hurlet (Nanterre-París), Martin Jehne (Dresde), Thibaud Lanfranchi (Toulouse), Carsten Hjort Lange (Aalborg), Christoph Lundgreen (Dresde), Robert Morstein-Marx (Santa Bárbara), Henrik Mouritsen (Londres), Sylvie Pittia (París), Jonathan Prag (Oxford), Francesca Rohr Vio (Venecia), Amy Russell (Providence), Manuel Salinas de Frías (Salamanca), Eduardo Sánchez Moreno (Madrid), Pierre Sánchez (Ginebra), Federico Santangelo (Newcastle), Catherine Steel (Glasgow), Elisabetta Todisco (Bari), W. Jeffrey Tatum (Wellington), Frederik J. Vervaet (Melbourne), Kathryn Welch (Sidney).

L'organisation et la publication des colloques à l'origine de ce livre a été rendus possibles grâce au soutien de l'INU Champollion d'Albi, de l'université de Poitiers, de l'université de Toulouse Jean Jaurès et de l'Institut universitaire de France

© Clément Bur, Thibaud Lanfranchi, Ghislaine Stouder, Alexandre Vincent (éd.)
© De la presente edición, Prensas de la Universidad de Zaragoza (Vicerrectorado de Cultura y Patrimonio) y Editorial Universidad de Sevilla
1.ª edición, 2025

Imagen de cubierta: Lawrence Alma Tadema, *Coriolanus House.* Wikimedia Commons

Colección *Libera Res Publica,* n.º 15

Prensas de la Universidad de Zaragoza. Edificio de Ciencias Geológicas, c/ Pedro Cerbuna, 12, 50009 Zaragoza, España. Tel.: 976 761 330
puz@unizar.es http://puz.unizar.es

Editorial Universidad de Sevilla, c/ Porvenir, 27, 41013 Sevilla, España. Tel.: 954 487 447
info-eus@us.es https://editorial.us.es

La colección *Libera Res Publica* de Prensas de la Universidad de Zaragoza y la Editorial Universidad de Sevilla está acreditada con el sello de calidad en ediciones académicas CEA-APQ, promovido por la Unión de Editoriales Universitarias Españolas y avalado por la Agencia Nacional de Evaluación de la Calidad y Acreditación (ANECA) y la Fundación Española para la Ciencia y la Tecnología (FECYT).

Impreso en España
Imprime: Servicio de Publicaciones. Universidad de Zaragoza
ISBN (PUZ) 979-13-87705-66-4
ISBN (EUS) 978-84-472-3143-0
D.L.: Z 972-2025

PRÉAMBULE

Les Rencontres d'Histoire de la République Romaine (RHiRR) rassemblent depuis 2019 une génération de chercheuses et chercheurs qui ont éprouvé le désir de se retrouver régulièrement afin de réfléchir autour d'un empan chronologique commun. La convivialité, la fluidité de communication, la volonté d'inclusion des plus jeunes sont les vertus attendues des Rencontres.

Après un premier colloque organisé à Lorient par Cyrielle Landréa et Caroline Husquin sur la thématique des blessures aristocratiques (publié en 2024)[1], deux rencontres ont pris place à Albi (2021, organisation Clément Bur et Thibaud Lanfranchi) et Poitiers (2022, organisation Ghislaine Stouder et Alexandre Vincent), autour de la notion de « faire carrière ». Le présent ouvrage rassemble les actes de ces deux derniers colloques qui n'auraient pu se tenir sans le soutien financier et logistique de l'Université de Toulouse Jean-Jaurès, de l'Institut National Universitaire Champollion et de l'Université de Poitiers, ni l'aide de l'Institut Universitaire de France.

Les RHiRR ont depuis connu d'autres éditions, centrées sur la question des violences ordinaires (2023 à Marne-la-Vallée et Nanterre, organisation Robinson Baudry, Audrey Bertrand et Raphaëlle Laignoux) ; et 2024 à Grenoble (organisation Clément Chillet, Marie-Claire Ferriès, Aurélie Larcher). La publication de ce volume retenu dans la collection *Libera res*

1 Husquin – Landrea 2024.

publica poursuit ainsi la série de volumes des RhIRR, dont nous ne pouvons qu'espérer qu'elle sera promise à la longévité. Nous tenons ici à remercier chaleureusement Francisco Pina Polo, Cristina Rosillo-López et Antonio Caballos Rufino, pour avoir amicalement ouvert les portes de leur collection à ce volume.

INTRODUCTION*

En septembre 2021 et 2022, un groupe de chercheuses et chercheurs se pensant « jeunes » se rassemblèrent à Albi et à Poitiers afin de réfléchir à la notion de carrière dans la République romaine, ou plus précisément à ce que pouvait signifier « faire carrière » dans le contexte de la République romaine. Un lecteur féru d'analyse psychologique pourrait s'amuser de la thématique choisie par des individus qui, pour nombre d'entre eux, n'en étaient qu'aux premiers pas de leur parcours académique et risquaient de transposer sur l'Antiquité des désirs fort contemporains. Une faction de jeunes ambitieux ? La formulation, cicéronienne en diable, ne rend justice ni à leurs intentions ni à la pertinence d'une notion féconde pour la compréhension de la Rome républicaine.

Ambition et carrière, essai de définition contrastée

Qu'entend-on par « carrière » ? D'après le CNRTL, carrière viendrait d'abord du vocabulaire de l'équitation, désignant l'espace où l'on fait courir le cheval. Le sens du mot aurait évolué vers « le chemin des chars » puis serait devenu plus simplement « le chemin ».[1] C'est à partir du XVIIe siècle

---

* Toutes les dates du présent volume consacré à la République romaine sont avant J.-C., sauf mention contraire.

1 https://www.cnrtl.fr/etymologie/carrière, consulté le 01/02/2023. Voir la *carrèra* (rue) occitane ou la *carriera* provençale.

que carrière commence à désigner une « profession où l'on s'engage et dont on peut parcourir les degrés ».[2] L'angle de la profession ouvre la voie à notre conception moderne de la carrière, mais c'est la seconde précision qui est ici essentielle. La carrière est un parcours sanctionné par des étapes bien identifiées et identifiables par des gens extérieurs à même d'apprécier ce parcours, sans quoi elle n'est au mieux qu'une trajectoire. Ainsi faire carrière suppose *a minima* de s'inscrire dans une progression marquée par des bornes spécifiques et visibles, des étapes que l'on franchit. Cette progression n'est cependant pas nécessairement régulière : elle possède des temporalités et des rythmes – régularité, accélération, stagnation – propres à chaque époque et intégrés par chaque individu. Les sources antiques mettent particulièrement en lumière ces moments de rupture (accélération plus que stagnation), charge aux historiennes et historiens de reconstituer les vides des étapes régulièrement franchies, sans accroc et donc parfois sans enregistrement par les sources. C'est particulièrement vrai pour la période républicaine pour laquelle font très souvent défaut les sources épigraphiques qui ont permis de reconstituer finement et dans le détail les carrières impériales, quand les sources essentiellement littéraires de la période républicaine, qui appréhendent généralement la carrière à une étape particulière de la progression, favorisent un rendu en pointillé de ce que pouvait être l'intégralité d'un parcours-type.

On conviendra enfin qu'on ne fait pas carrière par hasard, d'où le titre de ce volume qui ne se limite pas à l'étude synchronique ou même diachronique de la carrière. Au-delà de l'histoire institutionnelle de la carrière déjà réalisée par le passé, centrée sur les structures, nous avons choisi d'explorer le caractère dynamique d'une carrière, à l'échelle de l'individu et non de l'institution, en étant attentif à ses motivations autant qu'aux contraintes qui pèsent sur lui. Autrement dit, les étapes et gradients constitutifs d'une carrière n'intéresseront ici que par ce que les individus en font et la manière dont ils se les approprient. « Faire carrière » suppose un désir, une action, une intentionnalité de celui qui s'y dédie avec parfois toute son énergie. L'*ambitio* est alors le moteur de la progression dans les grades, l'accélérateur des destins individuels. À l'aune des apports de la sociologie interactionniste,[3] il s'agit de redonner aux acteurs leur

2 https://www.cnrtl.fr/definition/carrière, consulté le 01/02/2023.

3 On peut renvoyer bien évidemment aux différents travaux de Goffman et de Hughes qui formalisait ainsi dans son ouvrage de 1971 l'apport de l'approche interactionniste : « There is a certain order in the lives of men in a society. Some of the ordering is open,

agentivité, de rendre visibles et de définir les stratégies mises en place pour parvenir aux objectifs fixés, tout en réfléchissant dans le même temps aux échecs, aux empêchements, voire aux désemparements (compris comme le refus de s'emparer) des outils de progression. Cela est vrai pour les strates les plus hautes de la société, investies dans la majorité des cas dans une carrière politique, comme pour les couches intermédiaires et basses pour lesquelles la carrière rime souvent avec ascension sociale ou du moins ambition d'ascension sociale. En effet, si pour les premières faire carrière – syntagme qui, derrière son apparente objectivité, suppose bien souvent de réussir à faire une belle carrière – consiste essentiellement à répondre à un horizon d'attente institutionnellement posé en rapport avec sa catégorie sociale, voire à le dépasser, pour les secondes s'ajoute la possibilité d'une évolution verticale, au départ individuelle, dont la carrière peut être un des moteurs.[4] Dans les deux cas, la motivation à réussir sa carrière amène à se pencher également sur la notion d'ambition.

Que carrière et ambition soient des notions intrinsèquement liées est explicité par la langue latine. L'ambition désigne, toujours selon le CNTRL, une « recherche de la domination et des honneurs » et le dictionnaire précise « recherche immodérée » pour la valeur péjorative.[5] Le terme vient du latin *ambitio* qui dérive lui-même d'*ambire*, c'est-à-dire « faire le tour de ». Ce verbe s'est vite spécialisé pour désigner selon A. Ernout et A. Meillet les « candidats qui briguent une magistrature et font leur cour aux électeurs ».[6] J. Hellegouarc'h précise ainsi qu'*ambire* est l'action de « celui qui cherche à conquérir la *gratia* ».[7] Il décrit ensuite l'*ambitio* comme la « recherche des honneurs et, par extension, la recherche de la popularité qui peut procurer ces honneurs et le "désir de se faire bien voir" qui en découle. [… puis] par une nouvelle extension de ce sens abstrait, l'*ambitio* désigne le comportement moral ou intellectuel de celui qui cherche à se faire bien voir ainsi que le désir ou le goût des honneurs ».[8]

---

intentional, and institutionalized; some of it happens without people, quite knowing it until it is turned up by investigation » (p. 124). Cf. Darmon 2008: 150. On s'inspirera également des enquêtes de Becker 1985 qui développait le concept de « carrière déviante ».

4 Concernant la mobilité sociale, voir les travaux depuis Garnsey – Saller 2014 (1987[1]) et Frézouls 1992 jusqu'à Rizakis – Camia – Zoumbaki 2017.

5 https://www.cnrtl.fr/definition/ambition, consulté le 14/03/2024.

6 Ernout – Meillet 1959: 26-27.

7 Hellegouarc'h 1963: 209.

8 Hellegouarc'h 1963: 209.

Si le mot n'a aucune valeur péjorative chez Cicéron, il n'en va pas de même chez Salluste : l'*ambitio* est blâmable car elle corrompt.[9] L'historien nuance cependant puisqu'il estime que « ce défaut-là malgré tout était assez voisin de la vertu ».[10] La notion apparaît donc comme l'une des causes de la crise aristocratique chez Salluste, une idée reprise par Tacite.[11]

Toutefois, dans la langue classique, l'*ambitio* se trouve assortie d'une coloration nettement politique, dont il nous a paru nécessaire de nous détacher pour un questionnement plus ample, incluant notamment des catégories sociales pour lesquelles l'accès aux magistratures était impossible (cf. *infra)*. La notion de carrière, plus neutre, s'est ainsi imposée comme étant susceptible de concerner des individus situés à l'extérieur du cercle aristocratique.[12] En revanche, l'emploi d'*ambitio* reste pertinent en ce que, à l'instar du syntagme « faire carrière », il suppose un comportement proactif de l'individu concerné. Plus précisément, comme on l'a vu aussi bien avec A. Ernout et A. Meillet qu'avec J. Hellegouarc'h, l'*ambitio* suppose, plus que le terme « carrière », une interaction avec le peuple dans son acception tant politique que sociale, dans le but d'obtenir de l'opinion populaire, pour utiliser une expression moderne, un jugement favorable dont l'aristocrate espère qu'elle aura des répercussions au moment du vote.

Dans ce volume, nous comprendrons donc par carrière le parcours d'un individu dans un champ donné (professionnel mais pas uniquement), sur un chemin marqué par des étapes plus ou moins bien identifiées. L'expression « faire carrière » désigne, elle, la prise de conscience par l'agent de la possibilité d'une telle trajectoire, ses efforts pour l'orienter et pour suivre ou se détacher des normes et représentations en cours, pour saisir des opportunités qui constituent autant de tournants, et enfin la volonté de la reconstruire a posteriori en un récit faisant sens, intégrant notamment les hasards de la vie. Naturellement faire carrière est alors souvent synonyme de mobilité sociale, conséquence plus ou moins attendue, et il faudra voir ce qui distingue la

---

9E.g. Sall. *Iug.* 63 et 86 à propos de Marius ; Sall. *Cat.* 3-4 sur Salluste lui-même et 10 sur les hommes de la période fino-républicaine en général.

10 Sall. *Cat.* 11 : *Sed primo magis ambitio quam auaritia animos hominum exercebat, quod tamen uitium propius uirtutem erat.*

11 Tac. *Hist.* 2.38.

12 Dans la langue française contemporaine la notion de carrière s'entend ainsi dans des cadres divers : carrière politique, mais aussi universitaire, médicale, sportive ou plus simplement professionnelle.

carrière d'une simple ascension sociale. Enfin, pour faire carrière, il faut parfois se faire un nom, et dans certains cas, la carrière peut même se résumer à cette notoriété, l'intensité du rayonnement pouvant présenter des degrés s'apparentant aux étapes de carrière. Si les étapes et la construction d'un parcours caractérisent donc une carrière, l'intentionnalité est nécessaire pour faire carrière.

Le parangon de la carrière : le *cursus honorum* et ses limites

Naturellement, quand les historiens utilisent le terme de carrière à propos de Rome, c'est bien souvent pour désigner la carrière politique de tel ou tel aristocrate, son *cursus*. Il est à peine besoin de rappeler les carrières les plus célèbres, celle d'un Cicéron par exemple, de sa questure en 75 à son consulat en 63. Dans l'ombre de ces dernières s'en jouent d'autres, moins prestigieuses ou peut-être moins visibles, telle celle de Q. Curius dont C. Bur a retracé les étapes à partir d'un passage d'Asconius.[13] Tout l'enjeu était de déterminer si celui qui fut l'informateur de Cicéron sur la conjuration de Catilina avait pu briguer le consulat quelques années après avoir été exclu du Sénat par les censeurs. Les recensements menés par T.R.S. Broughton pour les magistrats de la période républicaine – en attendant son développement sur l'époque augustéenne conduit actuellement par l'équipe dirigée par Fr. Hurlet et R. Baudry[14] – se sont depuis longtemps imposés comme un outil de référence pour les historiens contemporains travaillant sur le *cursus.*

L'exemple de Q. Curius permet de mettre en relation deux notions fondamentales pour notre réflexion : carrière et *dignitas.* Cette dernière est selon J. Hellegouarc'h « l'expression la plus parfaite de la prééminence politique ».[15] Les deux étaient souvent associées par les Romains eux-mêmes, l'élection à une magistrature accroissant la *dignitas* de son titulaire. Comme le soulignait R. Syme « it was the ambition of the Roman aristocrat to maintain his *dignitas* ».[16] Or la *dignitas* a des degrés, des *gradus dignitatis* et ces degrés

13 Bur 2013: 37-58.

14 Il s'agit du programme de recherche « Broughton augustéen » financé par l'Institut Universitaire de France, qui a été récemment accompagné par la publication de Hurlet 2023.

15 Hellegouarc'h 1963: 388.

16 Syme 1939: 70.

sont identifiés, au moins au Sénat comme l'a montré F. X. Ryan,[17] par les magistratures atteintes. Tout cela explique que lorsque l'on parle de carrière politique à Rome, on se penche généralement sur le *cursus honorum*.

Cependant, comme l'ont montré des travaux récents, le *cursus honorum* n'est pas un objet fixe dans le temps. Il possède sa propre histoire, liée à celle de la création des magistratures romaines à partir du Ve siècle. Ce n'est qu'à partir du début du IIe siècle qu'il connut sa forme canonique qu'apprirent des générations de latinistes et d'étudiants : même la manière la plus prestigieuse et régulière d'apparence de faire carrière à Rome était donc inscrite dans un processus historique évolutif. R. Rilinger avait déjà insisté sur les liens entre *cursus* et conquête.[18] Plus récemment, H. Beck a montré combien cette mise en place accompagnait la hiérarchisation et le creusement des inégalités au sein de la classe dirigeante romaine.[19] Il ne faudrait cependant pas limiter notre réflexion à la genèse du *cursus honorum* et à l'importance de la *lex Villia annalis* de 180 pour façonner les carrières politiques.[20] L'étude institutionnelle de H. Beck fut ainsi renforcée par une analyse globale des carrières. Pour cela, il découpa le siècle allant des guerres samnites à la victoire sur Antiochos en cinq périodes de 20 ans chacune et classa l'aristocratie en cinq catégories allant des patriciens aux nouveaux venus. Il s'agissait alors de dégager des tendances et d'observer leurs évolutions.

L'idée même d'une carrière politique que manifesterait le *cursus honorum* mérite peut-être d'être interrogée tant ce dernier soulève des questionnements. Les historiennes et historiens s'intéressent avec bien plus d'appétit aux carrières de ceux qui sont parvenus au sommet ou tout près de celui-ci, les Scipion, Caton, Marius, Sylla, Pompée, Cicéron, César et tous les autres grands noms de la vie politique, abondamment conservés dans les sources. Mais qu'en était-il de ceux qui ne parvenaient pas à franchir toutes les étapes du *cursus* ? Faisait-on carrière quand, comme la majorité des sénateurs, la questure ou l'édilité correspondait à la charge la plus élevée atteinte par un individu ? Ces hommes politiques romains n'avaient exercé des responsabilités que deux ans, certains une seule année. Ils rejoignaient ensuite les *pedarii* au Sénat, rang prestigieux en dehors de la curie, négligeable au-dedans. Avaient-ils fait carrière ?

---

17 Ryan 1998a.
18 Rilinger 1978: 247-312.
19 Beck 2005. Voir aussi Pina Polo 2025 dans la même collection.
20 Sur cette loi, voir Rotondi 1912: 278-279 et Elster 2003: 344-347 n° 164.

Il convient par ailleurs d'inscrire la réflexion dans une perspective diachronique : qu'est-ce en effet qu'une carrière politique quand les magistratures sont peu nombreuses comme dans les premiers siècles de la République ? La mise en place et la généralisation des promagistratures à partir du IIIe siècle, puis plus tard des commandements exceptionnels, ont dû bouleverser cet état de choses, changeant ainsi la conception même de la carrière. Une question se dessine donc : y a-t-il un nombre minimal d'échelons pour parler de carrière ? Une articulation entre les différentes échelles géographiques doit en ce sens être pensée, les éventuelles charges exercées dans des cités autres que Rome venant enrichir les étapes d'un *cursus honorum* semblant alors moins incomplet. Il convient de même de ne pas oublier les légations et autres magistratures de jeunesse, si mal connues et par conséquent souvent omises bien qu'elles aient pu compter pour beaucoup dans les carrières individuelles de ceux qui justement ne poussaient pas jusqu'à son terme le *cursus honorum*. Peut-on, enfin, trouver d'autres échelons que les magistratures comme étapes d'une carrière, et y associer ce qu'il faudrait désigner du terme plus générique de fonction ?[21]

L'interrogation sur le franchissement des différentes étapes du *cursus* doit être doublée d'une autre sur ses effets. L'obtention d'une magistrature importait pour le prestige et pour le rang au Sénat qui en découlait puisque c'était là que se prenaient les décisions. Mais faisait-on alors carrière au Sénat ? Sans doute pas, alors même que l'essentiel de l'activité politique s'y déroulait et que là se mesurait l'influence politique, l'*auctoritas*.[22] Il faut alors intégrer le facteur de l'âge, si important dans l'accroissement de l'*auctoritas*. Il y avait, au Sénat, une sorte d'avancement à l'ancienneté aussi bien pour ceux qui ne pouvaient se prévaloir que d'avoir survécu à leurs contemporains que pour ceux qui avaient en outre atteint les plus hauts rangs de la curie : tous devenaient des sortes de *maiores* vivants, à l'instar d'un Caton l'Ancien.[23] Faire carrière ne serait-ce donc, en ce cas, que vieillir ? Ce serait sous-estimer les efforts déployés par certains pour franchir l'étape suivante, tous ces temps d'entre-deux du *cursus honorum*, entre les magistratures ou les charges, temps vides d'apparence mais emplis en réalité de la tension vers l'avenir : la prochaine étape, la prochaine élection, la prochaine charge.

---

21 Voir Hurlet 2023.

22 Sur cette notion voir en dernier lieu David – Hurlet 2020a.

23 Attention toutefois, Coudry 1989: 610-617 a bien montré qu'au Sénat les *seniores* ne correspondaient pas à un groupe d'âge mais aux sénateurs influents et conservateurs. L'âge n'est donc pas le seul facteur de hiérarchisation interne au Sénat.

Carrière sénatoriale et opinion populaire

Les efforts des sénateurs, les stratégies qu'ils mettaient en place, font intervenir un autre acteur qui ne peut être oublié dans l'étude des carrières sous l'angle dynamique que nous avons adopté ici, à savoir le peuple. Dans un dialogue constant avec celui-ci, au moment du vote bien sûr, mais aussi en amont, lors des campagnes électorales, et encore plus en amont, à travers les différents rituels qui participaient à sa représentation, à l'échelle de sa vie, voire à l'échelle des générations qui l'avaient précédé, le sénateur se mettait en scène, élaborait un discours et cherchait à séduire un public dont sa carrière dépendait en grande partie, à la fois en se référant à des codes connus de tous et à la fois en se singularisant par une démarche personnelle. Loin d'être un simple réceptacle, un miroir dans lequel le candidat pourrait vérifier que l'image qu'il avait voulu donner à voir avait fonctionné, le peuple, dans sa dimension institutionnelle et sociale, obligeait le candidat à répondre à des attentes qu'il ne pouvait pas décevoir. Penser les carrières à travers le prisme de l'opinion populaire consiste ainsi à lui redonner une forme d'*agency* pour laquelle les sources sont finalement relativement abondantes si l'on prend le temps d'y regarder de près.

On l'a dit, l'expression populaire se manifestait tout d'abord par le vote au sein des comices qui faisait littéralement les carrières politiques. On ne peut toutefois s'arrêter là. Prendre en compte cette seule forme de participation du peuple ne doit pas entraîner un retour au débat entre F. Millar et K.-J. Hölkeskamp sur la nature des institutions républicaines à Rome entre démocratie et aristocratie. En effet, dans le prolongement des travaux sur la culture politique, une nouvelle voie s'est ouverte depuis quelque temps à travers les travaux sur la communication politique et le « communicative turn » qui ont permis de ne pas tenir compte de la seule politique, mais aussi du politique et donc d'ouvrir la participation populaire à d'autres formes que le vote.[24] Dans ce cadre, parler d'opinion populaire engage à considérer d'autres formes d'interactions entre les aristocrates et le peuple.

La carrière peut ainsi constituer un point d'entrée intéressant, puisque elle est un terrain où se rencontrent et interagissent d'une part les aristocrates candidats, leur besoin de prestige, les stratégies qu'ils doivent mettre en

24 Nous renvoyons ici à l'utile mise au point de David – Hurlet 2020b pour l'historiographie française et surtout de Jehne 2020 pour l'historiographie allemande.

œuvre pour obtenir les charges qu'ils recherchent et d'autre part, un peuple chargé de les élire et de les départager comme arbitre, un peuple qui n'est pas seulement prisonnier des discours qu'on lui tient lors des assemblées et dans les *contiones*, mais qui peut aussi, retrouvant ainsi sa capacité à agir, diffuser des rumeurs, construire et déconstruire des réputations. Car au-delà des comices, l'opinion populaire, qui occupait tout le terrain du politique, ne cessait pas de s'intéresser à la politique.

Il convient de revenir sur cette expression, l'opinion populaire,[25] que l'on préfère désormais à celle d'opinion publique. Celle-ci a été longtemps accaparée par les périodes modernes et contemporaines, en raison de l'influence qu'eut notamment l'ouvrage de J. Habermas,[26] dans lequel la généalogie de l'opinion publique ne remontait pas avant le XVIIIe siècle et le développement de médias spécifiques. D'abord exclus des réflexions sur l'opinion publique, les historiens de Rome, se sont réemparés de l'expression en l'adaptant aux réalités antiques. On peut penser aux travaux d'A. Angius[27] notamment, mais aussi au livre de C. Rosillo-López sur la *Public Opinion and Politics in the Late Roman Republic* qui en est un très bel exemple. L'article co-écrit par F. Hurlet et P. Montlahuc, à partir de la recension de ce dernier ouvrage, a proposé une stimulante réflexion sur l'opinion populaire et son utilité pour une meilleure compréhension du fonctionnement de la politique à Rome et plus encore du politique.[28]

Dans cet espace du politique, fortement théâtralisé, les aristocrates devaient donc, pour construire leur carrière, tenir compte des réactions mais aussi des attentes de leur public. Des stratégies et divers moyens pouvaient être utilisés, rhétoriques, notamment. Mais des paroles déplacées pouvaient nuire aussi. Cela pose également des questions institutionnelles : comment s'articulait la relation entre cette opinion informelle et les institutions ordinaires de la République, qu'il s'agisse du tirage au sort ou de la magistrature censoriale ? Pouvait-on identifier plus spécifiquement des agents, des faiseurs de carrière, par une place de leader d'opinion qu'ils occuperaient ? Y avait-il des sujets de prédilection à activer, qui soient davantage efficaces sur l'opinion ?

---

25 Hurlet – Montlahuc 2018, Rosillo-López 2017a, Rosillo-López 2017b, Rosillo-López 2019.

26 Habermas 1992.

27 Parmi ses différents travaux autour de la question de l'opinion populaire, citons son ouvrage de 2018.

28 Cf. note 26.

Toutefois, il convient d'examiner aussi la carrière sous un autre angle : elle ne doit pas en effet être seulement considérée comme l'objectif d'une communication mise en place à destination du peuple pour le convaincre d'obtenir son vote. Elle constitue également un objet de communication en soi, qu'on affiche sur les monuments, dans les inscriptions, qui doit être ainsi publicisée, valorisée, comme la confirmation a posteriori que le choix du peuple fut le bon, comme la confirmation aussi de l'efficacité des actions conjointes des aristocrates et du peuple.

Au-delà de la carrière politique, envisager d'autres carrières ?

Jusqu'à présent nous nous sommes limités à la carrière politique. Or l'*ethos* aristocratique imposait au *bonus uir* d'être bon gestionnaire, bon sénateur, de consacrer son *otium* aux lettres et aux arts, comme l'exposait l'éloge funèbre de Metellus à la fin du IIIe siècle.[29] Mais dans ces autres domaines, une carrière était-elle possible sous la République romaine ? Existait-il, sous la République, une carrière diplomatique pour les aristocrates ? Sacerdotale ? Militaire ? Littéraire ? Juridique ? Et le cas échéant quels en étaient les *gradus dignitatis* ? Pour parler de carrière, fallait-il se spécialiser ? Ou pouvait-on mener plusieurs carrières de front comme Nicola Iorga (1871-1940), tour à tour professeur d'histoire à l'université de Bucarest, recteur de cette même université, sénateur, président du conseil des ministres, ministre de l'instruction ?

Poser une telle question suppose d'élargir l'*ambitus* considéré, non seulement en termes de thématiques (possibilité de carrière hors du cadre des magistratures exercées), mais aussi quant aux groupes sociaux placés sous la lentille d'observation. Cela suppose également de changer de perspective sur la manière de considérer la carrière. Elle n'est pas seulement la démonstration de la capacité de tout bon sénateur à remplir son horizon d'attente, mais aussi la possibilité réalisée d'une ascension sociale, plus proche de notre vision professionnalisante de la carrière. L'aristocratie romaine qui garnissait les rangs du Sénat et bataillait pour l'élection aux magistratures ne constitue évidemment pas la totalité du corps social. Pour évaluer la pertinence de la notion de carrière dans la société républicaine il nous faut donc quitter ses rangs. Atticus, en refusant de parcourir les grades du *cursus honorum* avait-il renoncé à toute carrière ? Peut-on parler de carrière pour ces chevaliers

29 Plin. *HN* 7.139-140.

dont les entreprises économiques étaient couronnées de succès ?[30] Pouvait-on faire carrière dans une société de publicains ? Dans le milieu des *negotiatores* ? En dépassant de quelques décennies les bornes de la République, peut-on concevoir le parcours d'un Trimalcion comme une carrière ?

Les *societates* de publicains ont déjà fait l'objet de nombreuses études. On sait ainsi qu'elles réunissaient d'importants investisseurs de rang équestre et disposaient d'une administration avec des représentants en province, les *promagistri*. Or ces derniers étaient des employés (*operas dare* dit-on à leur sujet), ils n'étaient donc pas issus de l'aristocratie. Pour désigner l'un d'eux dans les *Verrines*, Cicéron dit *quidam L. Carpinatius*, ce que E. Badian considère comme une forme de condamnation morale et sociale.[31] Nous connaissons également le cas de deux *magistri* d'une *societas* de publicains qui étaient (ou sans doute plutôt avaient été) scribes.[32] Une carrière était donc possible dans de telles sociétés, gravissant peut-être les échelons jusqu'à atteindre le rang de *promagister*, tandis que des appariteurs de magistrats, mieux insérés dans la bonne société romaine, pouvaient espérer accéder à la direction de la société elle-même.

Les appariteurs ont récemment fait l'objet d'une étude complète de la part de J.-M. David, qui a mis au jour les hiérarchies internes entre les groupes des *uiatores*, *praecones*, *lictores* et *scribae* et même, au sein de ces derniers, entre les sous-groupes définis par les magistrats au service desquels ces appariteurs se trouvaient affectés.[33] Dans ce cas de figure la hiérarchie du *cursus honorum* – et les possibilités de carrière offertes par le franchissement des différentes étapes – se trouvait ainsi reproduite pour des individus qui n'appartenaient pas à l'aristocratie mais embrassaient volontiers son mode de fonctionnement.

La reproduction à petite échelle du modèle civique se retrouve également dans le fonctionnement des associations professionnelles (*collegia*) : c'est là une réalité bien connue des historiennes et historiens, même s'il est vrai que le Haut-Empire reste la période la plus propice à leur étude.[34] Ainsi des *magistri*

---

30 Ainsi pour l'époque impériale, l'éloge de Cornelius Senecio par Sen. *Ep.* 101.1-2.

31 Cic. *Verr.* 2.2.169. Sur les *promagistri*, voir Badian 1972: 75-76 (où l'auteur écrit : « the epithet is decisive and socially damning ») et Nicolet 1979b: 76.

32 Cic. *Verr.* 2.3.168 ; cf. David 2019: 238.

33 David 2019. Pour les nuances internes selon les magistrats servis, voir l'exemple des scribes (234) : si les scribes questoriens ou édiliciens purent accéder au rang équestre au Haut-Empire, ce ne fut jamais le cas des *librarii*.

34 La bibliographie sur le sujet est immense et ce n'est pas le lieu ici de la présenter. On se contentera de mentionner l'étude fondatrice du belge J.-P. Waltzing (Waltzing 1895-

pouvaient s'extraire du *populus* des *collegiati*, magistrats responsables de l'association qui trouvaient parfois eux-mêmes les moyens d'une distinction, en étant par exemple honorés du titre de *magister perpetuus*. La définition de gradients internes à ces associations de droit privé pose la question de la reproduction aux échelons infra-civiques des mécanismes d'ascension dans une hiérarchie distincte des charges exercées dans les cités, mais également, dans une large mesure, calquée sur leur organisation. Les membres des associations professionnelles avaient-ils conscience de parcourir une sorte de *cursus dignitatis* interne à leur *collegium* ? Les travaux de N. Tran ont en tous cas clairement démontré que certains *collegiati* n'épargnaient pas leur peine pour faire de leur appartenance à une association professionnelle le marchepied efficace d'une ascension sociale débordant souvent le cadre-même de ladite association.[35] Une des questions fondamentales est évidemment celle de la transposabilité de ce genre d'étude pour la période républicaine. Outre que les sources, notamment épigraphiques, manquent pour étayer la réflexion, on ne saurait nier les changements structurels dans l'organisation sociale à l'œuvre au tournant du Ier millénaire. Les associations existaient déjà, mais offraient-elles à leur membre une forme de carrière au service de laquelle ils auraient pu mettre leur *ambitio*, suivant le modèle aristocratique offert par le fonctionnement civique ?

Si l'on décale notre attention de manière plus radicale encore, le monde des esclaves semble avoir également offert des formes de carrières. C'est du moins ce qu'exprime J. C. Dumont lorsqu'il fait le bilan sur les conditions serviles telles qu'elles sont représentées au théâtre :

> Les situations différentes, le pouvoir des uns sur les autres, la grosseur respective des pécules constituent une hiérarchie servile dont les *atrienses* ou les *uilici* tiennent le sommet, mais – avant l'affranchissement – le rang qu'on occupe n'est jamais tout à fait acquis. L'une des formes les plus usuelles de châtiment est la rétrogradation à un emploi inférieur. En sens inverse, une véritable carrière à parcourir s'offre à l'ambition des jeunes esclaves. Non seulement l'esclavage lui-même, en raison de l'affranchissement, mais encore ses différents échelons se révèlent transitoires. La mobilité est une motivation, une source d'émulation.[36]

1900), les avancées acquises par F. de Robertis au milieu du XXe siècle (de Robertis 1955) et l'élan historiographique du début du XXIe siècle, notamment sous l'impulsion de N. Tran (e.g. Tran 2006, avec bilan historiographique).

35 Tran 2006, notamment la première partie sur les *collegiati* et l'acquisition d'une *dignitas* susceptible d'être utilisée lors d'une ascension sociale.

36 Dumont 1987: 436.

Constatant que la spécialisation des esclaves est toute relative, il explique l'attribution des tâches selon l'âge (les petits esclaves sont coursiers), le sexe, et surtout la confiance du maître qui permet d'atteindre le sommet de la hiérarchie servile : les postes de *uilicus*, *atriensis*, écuyer, fondé de pouvoir ou pédagogue.[37] Il y aurait donc des étapes à franchir en tant qu'esclave, étapes qui permettaient de se rapprocher de la liberté ou de l'atteindre plus vite et d'entamer ainsi une nouvelle vie et peut-être une seconde carrière permise par le nouveau statut. L'exemple des esclaves étudiés par J. C. Dumont semble particulièrement éclairant en ce qu'il repose fermement sur l'analyse des sources théâtrales, Plaute au premier chef, ancrant donc la réflexion dans la période républicaine, avant que l'âge d'or de l'épigraphie latine ne prenne le relais au Haut-Empire.

On ne saurait effectivement masquer la difficulté méthodologique qu'engendre le changement de focale vers des strates sociales inférieures à l'aristocratie. La connaissance de la plèbe, toujours construite au prisme de l'origine sociale supérieure des auteurs antiques, reste particulièrement problématique quand les inscriptions ne permettent pas de construire un autre regard. Ainsi la belle et nécessaire ambition d'écrire l'histoire des carrières de celles et ceux qui ont perdu la bataille du discours, c'est à dire l'histoire des carrières populaires, impose le développement de stratégies méthodologiques propres à l'étude des subalternes. Le courant historiographique de l'histoire *from below* est ici particulièrement fécond en ce qu'il démontre les possibilités et les limites pour écrire l'histoire par le bas des couches sociales inférieures de l'Antiquité ou, plus précisément de celles et ceux maintenus dans une position de subalternité par des groupes dominants.[38] Dans de telles circonstances, toute micro trace d'intégration d'une destinée individuelle dans un parcours structuré, quelles que soient les circonstances exactes (sociabilité associative, monde du travail, relations familiales, etc.) doit être scrutée comme une potentielle tentative de construction d'un *cursus* adapté à la position de l'agent. On pense évidemment à la manifestation économique d'un succès croissant (signes d'aisance voire/puis de richesse), même si l'on ne saurait superposer strictement enrichissement ou mobilité sociale et carrière. L'ostentation de leur fierté professionnelle par les hommes de métier, que

37 Dumont 1987: 373-376.

38 Voir en dernier lieu Courrier – Magalhes de Oliveira 2022, livre autour duquel une discussion au cours d'une table-ronde fut réalisée lors de la rencontre de Poitiers, ainsi que Tran 2023.

l'épigraphie latine d'époque impériale met singulièrement en relief, pourrait également être évoquée comme une de ces marques de revendication dans une carrière, celle d'avoir atteint le sommet de son *ars*.[39] Les revendications d'excellence, les efforts inlassablement déployés pour l'atteindre peuvent être pensés comme autant de moyens mis en place pour avancer dans la hiérarchie des subalternes et donc, éventuellement, pour faire carrière.[40] Une telle considération met en lumière la capacité d'action des individus, leur agentivité *(agency)*, concept clé dans la conception dynamique du *faire* carrière. On voit aussi combien carrière et mobilité sociale sont proches, l'ascension sociale résultant bien souvent également des efforts effectués en vue de cet objectif. Faire carrière, c'est donc aussi agir en vue d'une mobilité sociale tout en construisant sur le moment puis rétrospectivement son parcours en identifiant des étapes.

Négocier sa carrière : structure institutionnelle et *agency* individuelle

Faire carrière suppose une action volontaire, qui ne peut à son tour être exercée que si elle est rendue possible par les structures encadrantes. En d'autres termes ce qui se joue est la capacité d'action autonome des individus et groupes sociaux qui les rassemblent. Pour les subalternes il s'agit ainsi de trouver les moyens d'agir à l'intérieur de cadres de pensée et d'action définis par les élites politiques, sociales, économiques dominantes. La carrière, considérée de manière large comme pouvant dépasser le simple *cursus* des responsabilités politiques, semble s'offrir comme un lieu adapté à l'observation d'une potentielle agentivité des groupes populaires et même des simples individus.

---

39 Voir par exemple l'étude qu'en ont proposé tour à tour Tran 2013: 208-225 part. et Courrier 2014, ch. 3.

40 E.g. EDR124252 : [- - - *sibi et* | *Ma*]*gịạẹ Ẹụ*[- - -] | *co(n)iugi et Petronio* | *Primitiuo lib(erto)* | *qui in arte sua quod fecit ma*|*le quis melius quod bene non alius* | *qui apud superos honestus uixì(t)* | *plus fama quam fortuna qui* | *post annos tandem aeterna* | *sede receptus* | *silet* ; EDR134428 : *D(is) M(anibus)* | *in hoc tumulo ìacet corpus ex animis* | *cuius spiritus inter deos receptus est* | *sic enim meruit, L(ucius) Statius Onesimus* | *uiae Appiae multorum annorum negotias* | *homo super omnes fidelissimus* | *cuius fama in aeterno nota est* | *qui uixit sine macula an(nis) p(lus) m(inus) LXVIII* | *Statia Crescentina co(n)iux* | *marito dignissimo et merito* | *cum quo uixit cum bona concordia* | *sine alteritrum animi lesionem* | *bene merenti fecit.*

Néanmoins les limites de la capacité d'action doivent être pensées pour tous les niveaux sociaux. Si faire carrière est un choix, il se caractérise par la délimitation d'un domaine, d'objectifs et de moyens pour y parvenir, tous éléments intégrés au contexte environnant. Ainsi un fils de paysan ne pouvait généralement guère aspirer à autre chose que reprendre la ferme familiale et ambitionner d'acquérir quelques nouveaux champs. Il pouvait aussi saisir certaines occasions durant son service militaire de recevoir des signes de distinctions – rarement intégrés toutefois dans une progression hiérarchisée à même de fournir autant d'étapes d'une éventuelle carrière militaire. Si les rejetons des strates sociales supérieures recevaient à la naissance, hier comme aujourd'hui, un horizon d'évolution plus large, on peut tout de même questionner leur capacité à sortir de trajectoires familiales reçues en héritage. Un rejeton de la noblesse, un Claudius ou un Scipion, pouvait-il vraiment renoncer à toute carrière politique ? Les éloges des Scipions témoignent des attentes familiales pesant si lourdement sur les épaules de chaque membre de la *gens* : l'épitaphe de Cn. Cornelius Scipio Hispanus, le préteur de 139, proclame ainsi « Je me suis efforcé d'égaler les actes de mon père. J'ai obtenu les louanges de mes ancêtres qui se sont réjouis de m'avoir engendré. Ma carrière a accru la noblesse de ma lignée ».[41] Dans certains cas, des lois restreignaient le champ des possibles : la loi Claudia *de nauibus* de 218 environ entravait la participation des sénateurs *et de leurs fils* aux affaires maritimes,[42] tandis qu'une loi inconnue leur défendait de participer aux adjudications publiques.[43] La Table d'Héraclée montre que certaines catégories de la population étaient écartées des curies et des magistratures municipales, et donc que les notables locaux n'avaient pas intérêt à se lancer dans certaines professions.[44] La charge de *praeco* (héraut), par exemple, était incompatible avec les honneurs municipaux, une limite qui peut être conçue comme une restriction du champ des possibles pour un jeune membre de l'aristocratie locale.[45] Cette limitation ne concernait pas seulement les plus hautes couches sociales : celui qui avait choisi de se faire comédien se voyait écarté des légions. Enfin, hier

41 EDR109046, traduction de Etcheto 2012: 254.

42 Sur cette loi, voir la notice récente du LEPOR avec la synthèse bibliographique : Coudry 2007.

43 Ascon. 93 C ; Paulus, *Sent.* (fragment de Leyde, R° 3). Nicolet 1966: 327-331 distingue cette interdiction du plébiscite Claudien sur les navires.

44 EDR165681 *(Tabula Heracleensis),* l. 93-96 et 108-125, Sur ces interdits, voir Bur 2018: 419-423.

45 David 2003.

comme aujourd'hui, une condamnation en justice pouvait déboucher sur l'interdiction d'exercer certaines charges ou fonctions et donc mettre un frein à des espoirs de carrière. Ainsi, la question n'était pas aussi simple qu'il y paraît, y compris pour les groupes dominants. Revenons sur le cas d'Atticus déjà évoqué précédemment. On sait que le jeune romain fit le choix de ne pas se lancer dans le *cursus honorum*, choix que Cornelius Nepos s'efforce d'abord d'expliquer par l'agitation que connaissait Rome au début du Ier siècle.[46] Il le justifie plus loin en affirmant que, si Atticus s'occupait des affaires de ses amis impliqués comme Cicéron dans la vie politique, c'était par choix et, pour reprendre les mots de J. Andreau, « un moyen indirect de contribuer à la bonne marche de l'État ».[47]

Si Cornelius Nepos se sentait obligé de défendre le choix de son ami,[48] c'est parce que les Anciens avaient coutume de distinguer l'ambition des richesses et l'ambition des honneurs. C'est ainsi qu'Aristote à plusieurs reprises oppose deux catégories d'ambitieux :

> Arist. *Rh.* 1.5 (1361a) : καὶ γὰρ τὸ δῶρόν ἐστι κτήματος δόσις καὶ τιμῆς σημεῖον, διὸ καὶ οἱ φιλοχρήματοι καὶ οἱ φιλότιμοι ἐφίενται αὐτῶν· ἀμφοτέροις γὰρ ἔχει ὧν δέονται· καὶ γὰρ κτῆμά ἐστιν οὗ ἐφίενται οἱ φιλοχρήματοι, καὶ τιμὴν ἔχει οὗ οἱ φιλότιμοι.
>
> En effet, le présent est le don d'un acquêt et l'indice d'un honneur ; ce sont les raisons qui le font désirer par les cupides et les ambitieux ; pour les uns et les autres, il contient ce qu'il leur faut : c'est un acquêt, ce que désirent les cupides ; il fait honneur, ce que désirent les ambitieux (trad. M. Dufour, CUF).[49]

Pour autant cette coupure théorique entre les richesses et les honneurs ne saurait être considérée de manière trop étanche, au regard de la pragmatique des carrières : c'était souvent le degré de richesse qui permettait ou non de rechercher les honneurs… ou de se lancer dans des carrières qui nécessitaient des capitaux ou du temps libre. I. Shatzman y revient à deux reprises dans son ouvrage de 1975. Il rappelle d'abord qu'à la fin de la République, de nombreux aristocrates se contentèrent d'une questure voire d'une édilité de crainte qu'une défaite électorale ne les ruine. Leur carrière s'arrêtait donc une

---

46 Corn. Nep. 6.2.

47 Corn. Nep. 15.3 (*Quo fiebat ut omnia Ciceronum, M. Catonis, Q. Hortensii, Auli Torquati, multorum praeterea equitum Romanorum negotia procuraret. Ex quo iudicari poterat non inertia, sed iudicio fugisse rei publicae procurationem*). Cf. Andreau 2001: 46.

48 Sur les liens entre Cornelius Nepos et Atticus, voir Corn. Nep. 13.7.

49 Voir aussi Arist. *Pol.* 5.11 (1315a) ou 5.2.3-5 (1302a-b).

fois entrés au Sénat et ils profitaient néanmoins des avantages de l'empire en servant comme légats ou dans l'entourage des gouverneurs.[50] Il cite ensuite l'exemple de M. Oppius qui renonça à l'édilité en 37 parce que, proscrit avec son père, il n'avait pas retrouvé la fortune nécessaire pour les dépenses que cette charge impliquait.[51] Ce cas montrait, selon lui, que l'homme politique romain devait s'assurer qu'il avait une situation financière suffisamment solide pour poursuivre sa carrière.[52]

Il est enfin un point qui mérite d'être souligné quant à la capacité de certains individus à agir pour la construction de leur carrière et qui touche à la narration. Bien souvent, si les sources permettent de retracer la carrière de tel ou tel individu, c'est en raison de la mise en forme qu'elles opèrent vis-à-vis de ce qui pourrait n'être considéré que comme une simple trajectoire. La carrière est en effet la relecture finale, *a posteriori*, d'un parcours qui fait dialoguer le passé avec le présent et qui explique le passage de l'un à l'autre en marquant des tournants, des succès, des échecs. Elle est donc aussi une construction intellectuelle, qui donne du sens à ce qui pourrait n'être perçu que comme une succession d'étapes sans lien les unes avec les autres. Faire carrière peut ainsi être entendu comme *construire* une carrière à partir d'éléments disjoints, un pouvoir détenu par les auteurs des sources narratives qui tissent des fils entre les événements, mais revendiqué également par les individus eux-mêmes dans les inscriptions ou dans les épitaphes, voire à travers les membres de leurs familles auxquels il incombait lors des funérailles de prononcer les éloges funèbres qui recomposaient les carrières, quand faire carrière revenait alors pour les catégories inférieures à mettre en récit la mobilité sociale en distinguant des étapes significatives et compréhensibles pour le plus grand nombre.

Le récit intervient aussi pendant la carrière elle-même, parfois pour aider à sa poursuite ou pour repenser son déroulement, éventuellement changer de voie. L'exemple de l'échec de C. Lucilius Hirrus à se faire élire édile curule pour 50 a été bien étudié par A. Russell qui montre qu'il donna lieu à une crise d'identité personnelle.[53] Elle utilise ce cas pour examiner la rhétorique de l'échec qui permettait de rebondir (ou pas). Faire carrière c'est se raconter et se projeter, s'inventer un chemin avant de le parcourir et/ou après l'avoir

50 Shatzman 1975: 108.
51 App. *BCiv.* 4.41.173 et Cass. Dio 48.53.4-6.
52 Shatzman 1975: 158.
53 Russell 2019. Sur la défaite électorale, voir aussi la contribution de R. Baudry dans ce volume.

parcouru en insistant sur son agentivité tout autant que sur les opportunités que l'on a su, ou non, saisir.

Ainsi, des groupes sociaux à l'individu, des membres de l'élite aux représentants des couches populaires, des trajectoires en construction aux recompositions a posteriori, la carrière et sa fabrication constituent donc autant un objet d'étude en soi qu'une clé de lecture de la société républicaine dans son ensemble et de ses dynamiques.

Le plan finalement retenu pour ce volume se comprend dès lors aisément et découle des réflexions développées dans les pages précédentes. Après une première partie consacrée aux carrières au sens politique traditionnel (ainsi qu'à leurs marges, avec les légats diplomatiques ou les processus coloniaux par exemple), la deuxième partie se propose d'explorer l'application du concept de carrière à des domaines jusque-là peu envisagés (le rôle politique des femmes, les hommes de lettres ou les grammairiens, ou encore l'ascension sociale des affranchis avec un cas d'étude pompéien). La troisième partie en vient alors aux accidents de carrière et au rôle joué par l'opinion populaire, avant que la quatrième partie ne close le volume par une série d'études consacrées à des parcours individuels. Ce faisant, nous espérons montrer la richesse heuristique de l'application de cette notion au-delà des cadres classiques de la carrière strictement politique.

TABLE DES MATIÈRES

Préambule 9

Introduction 11

I.
LA CARRIÈRE POLITIQUE ET SES MARGES

Chapitre 1. Une carrière des tribuns militaires à pouvoir consulaire ?
Thibaud Lanfranchi 31

Chapitre 2. Processus coloniaux et stratégies politiques des débuts de la République à la deuxième guerre punique
Audrey Bertrand 47

Chapitre 3. Politique et économie à l'âge d'or de la censure (IIIe-IIe siècles)
Mattia Balbo 69

Chapitre 4. Une carrière diplomatique sous la République ?
Ghislaine Stouder 87

Chapitre 5. « Engagez-vous, rengagez-vous, qu'ils disaient ». Des carrières d'officiers à la fin de la période républicaine ?
Bertrand Augier 129

II.
HORS DE LA POLITIQUE, POINT DE CARRIÈRE ?

Chapitre 6. La présence de femmes romaines dans la sphère publique pendant la République
Cristina Rosillo-López 147

Chapitre 7. La carrière de grammairien à Rome à la fin de la République et au début du Principat. L'opinion des lettres
Clément Bady 161

Chapitre 8. Faire carrière à Rome : l'exemple des hommes de lettres
Philippe Le Doze 183

Chapitre 9. Ascensions sociales d'affranchis pompéiens : ce que révèle l'étude archéo-anthropologique de deux tombeaux à la Porte de Nocera
Aude Durand 211

III.
LES INCERTITUDES DE LA CARRIÈRE ET L'OPINION

Chapitre 10. Scipion perd la main. Une carrière dans les méandres de la cité romaine
Pascal Montlahuc 237

Chapitre 11. Carrière et défaites électorales lors des deux derniers siècles de la République romaine
Robinson Baudry 257

Chapitre 12. « Faire faire carrière à Rome » ou les élus malgré eux
Clément Chillet 273

Chapitre 13. Faire carrière sous le regard du peuple. Le rôle de l'opinion populaire dans la procédure de tirage au sort des provinces
Julie Bothorel 287

Chapitre 14. La censure, une magistrature populaire ? Le rôle de l'opinion populaire dans l'exercice de la censure républicaine (IIe-Ier siècles)
Noémie Lemennais 311

IV.
LA CARRIÈRE À L'ÉPREUVE DES PARCOURS INDIVIDUELS

Chapitre 15. La difficulté d'une carrière *popularis* : l'exemple de L. Appuleius Saturninus
Mathias Nicolleau 335

Chapitre 16. Faire carrière dans l'ombre de ses frères : le cas de C. Claudius Pulcher (*pr.* 56)
Cyrielle Landrea 353

Chapitre 17. La sévérité du Dolabella consul et l'utilité publique du châtiment : autour de la perspective cicéronienne
Luciano Traversa 371

Chapitre 18. *Cedant arma togae* : la carrière politique du fils de Cicéron des guerres civiles au Principat
Guillaume de Méritens de Villeneuve 387

Chapitre 19. Aulo Cascellio, il giurista che non volle essere console
Pierangelo Buongiorno 403

Faire carrière à Rome. Conclusions
Frédéric Hurlet 423

Bibliographie 437

Index général 471

Index de sources 487

Table des matières 503

Este libro se terminó de imprimir
en los talleres del Servicio de Publicaciones
de la Universidad de Zaragoza
en junio de 2025
ROMA

L I B E R A R E S P V B L I C A

Si la question des carrières dans l'Empire romain a fait l'objet de bien des études, elles sont plus rares pour la période républicaine, en raison notamment du faible nombre d'inscriptions. Ce livre vise donc à combler un premier manque, en interrogeant, par-delà le *cursus honorum,* la notion de carrière politique dans la *res publica.* Alternant entre histoire institutionnelle et analyse de trajectoires individuelles, cet ouvrage propose ainsi une étude des choix de carrière, de ses rythmes, ses arrêts, ses adjuvants et ses opposants. Plus encore, l'enquête souhaite déborder le cadre politique en élargissant le questionnement à d'autres milieux et d'autres pratiques : peut-on parler de carrières féminines ? sacerdotales ? de carrières de juristes ou encore d'hommes de lettres ? Quelles en seraient alors les marqueurs et les étapes ? Certaines des contributions réunies interrogent donc la possibilité de carrières populaires dans la Rome républicaine. La construction de ces dernières met en lumière de manière renouvelée les instances de négociations entre les structures socio-institutionnelles du monde romain et les capacités d'action individuelles. En filigrane se dessine ainsi une histoire de l'ambition dans la Rome républicaine.

ISBN 979-13-87705-66-4

Calidad en Edición Académica
Academic Publishing Quality

EDITORIAL UNIVERSIDAD DE SEVILLA

1474

Prensas de la Universidad
Universidad Zaragoza

Clément Bur

Maître de conférences en Histoire ancienne à l'INU Champollion (Albi), membre junior de l'IUF. Il est spécialiste de l'histoire politique, institutionnelle et sociale de la République romaine et du Principat, en particulier de l'aristocratie. Il a publié *La citoyenneté dégradée : recherches sur l'infamie à Rome (312 av. J.-C. – 96 apr. J.-C.),* Rome, 2018. Il est le directeur de la revue *Anabases.*

Thibaud Lanfranchi

Maître de conférences d'Histoire romaine à l'Université Toulouse Jean Jaurès, membre junior de l'IUF. Il est spécialiste de la haute et moyenne République, notamment des questions institutionnelles et socio-politiques mais aussi de la réception de l'Antiquité. Outre sa thèse sur les tribuns de la plèbe au début de la République (2015), il a publié de nombreux articles sur ces domaines ainsi que les volumes *Autour de la notion de sacer* (2018) et, avec Corinne Bonnet, *Les mots de l'Antiquité après l'Antiquité* (2023).

Ghislaine Stouder

Maîtresse de conférences en histoire romaine à l'Université de Poitiers. Elle est spécialiste de la diplomatie romaine à l'époque républicaine, des questions politiques et institutionnelles qui y sont liées, ainsi que des relations internationales de cette époque. Après une thèse portant plus spécifiquement sur la diplomatie de la période médio-républicaine au moment de la conquête de l'Italie, elle a publié ouvrages sur l'étude des pratiques diplomatiques.

Alexandre Vincent

Professeur d'histoire romaine à l'Université Lumière-Lyon 2 et membre honoraire de l'Institut universitaire de France. Après une série de travaux consacrés aux musiciens professionnels (*Jouer pour la Cité. Une histoire politique et sociale des musiciens professionnels de l'Occident romain,* Rome, 2016), il se consacre désormais à une histoire sensorielle de l'Antiquité (avec S. Emerit et S. Perrot (dir.), *De la cacophonie à la musique. La perception du son dans les sociétés antiques,* Le Caire, 2022).